

Le prix de vente des fruits et légumes sur nos marchés

Autor(en): **M.Gr.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 617

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- 2 JUIN 1942

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Pour suivre le chemin qui mène droit à l'idéal, il faut se débarrasser de tout intérêt personnel.
William JAMES.

| | | |
|--|---|--|
| <p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de chèques postaux I. 943</p> | <p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p> | <p>ABONNEMENTS SUISSE Fr. 6.— ÉTRANGER 8.— Le numéro 0.25</p> <p>ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est offert un abonnement de 6 mois (3 Fr.) valable pour la semaine de l'été en cours.</p> |
|--|---|--|

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

SAMEDI 6 et DIMANCHE 7 JUIN 1942

XXXI^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à BIENNE
(Grande salle de l'Hôtel de Ville)

ORDRE DU JOUR :

Samedi 6 juin à 14 h. 15 :
ASSEMBLÉE DE DÉLÉGUÉS
(Les délégués sont priés d'échanger, avant l'ouverture de la séance, leur carte de délégation contre leur carte de vote)

1. Appel des délégués.
2. Rapport annuel du Comité.
3. Rapport financier, et taux de la cotisation pour 1942-43 (Proposition de la Section de la Chaux-de-Fonds).
4. Election : a) du Comité Central, b) de la présidente, c) des vérificatrices des comptes.
5. Proposition de la Section de Genève.
6. Propositions des Sections de Colombar, de Neuchâtel et du Comité Central (création d'un secrétariat central).
7. Cours de week-end.
8. La collaboration de la femme à la vie communale : rapport sur la campagne en cours dans le canton de Berne.
9. Imprévu.

20 heures : **Soirée familière** (Hôtel de la Gare).
Invitation des Sections suffragistes de langue française et allemande.
(Coupons de repas indispensables).

Dimanche 7 juin à 10 h. 30, (Hôtel-de-Ville)
Conférences publiques
Ce que la justice sociale exige de nous
par M^{lle} Suzanne ROST, Dr en droit, Directrice de l'Ecole suisse de gardes-malades (Zurich)

Les réformes sociales les plus urgentes et leurs moyens de réalisation
par M. Charles ROSSELET (Genève), Président du Conseil National

12 h. 30 : **Repas en commun** : Hôtel de la Gare. (Prix fr. 3.80 sans pourboire).
(Coupons de repas indispensables)

Après-midi : Selon le temps, excursion aux environs ou visite de la ville.

Hôtels recommandés : (Les prix s'entendent pour la chambre, le petit déjeuner et le service).
Hôtel Elite, tr. 9.— ; Hôtel de la Gare, Hôtel Seeland, tr. 7.20; Bielerhof, Hôtel Bären, fr. 6.60; Maison du Peuple, (moderne, recommandée), fr. 5.40. — Prière de retenir directement et sans tarder les chambres dans les hôtels. — L'hospitalité est cordialement offerte à quelques déléguées : s'inscrire auprès de M^{lle} M. Meier, 6 Plänkstrasse, Bienne.

Prière de s'inscrire à la même adresse et en tout cas avant le 31 mai, pour le repas en commun du dimanche à midi. — Restaurants recommandés pour le souper du samedi soir : Schweizerhof, Café Brésil, Rotonde de la Maison du Peuple. (Coupons de repas indispensables partout).

collaboration. Six femmes siègent à l'Office fiduciaire de Genève, soit une déléguée du Centre d'Organisation ménagère, deux déléguées de la Ligue des Femmes catholiques, une déléguée de l'Union des Femmes — qui, comme directrice de la Maison des Etudiantes, est à la tête d'un gros ménage de vingt jeunes filles à budget modeste — avec comme suppléante la directrice de l'Institut ménager, et enfin une représentante des Coopératives. Cette énumération suffit à marquer l'effort nécessaire pour créer entre des groupes dont les intérêts ne convergent pas toujours une bonne entente avec le seul but d'aider la population en lui fournissant une alimentation saine et économique.

Les séances sont présidées dans un très bon esprit par un grossiste, directeur d'une grande maison d'importation, alors que le vice-président est un maraîcher bien connu, spécialiste de la culture d'endives: il faudrait pouvoir retracer ici les silhouettes de toutes ces personnalités diverses, les maraîchers arrivant de leurs plantages, inquiets du gel, de la pluie ou de la sécheresse; les importateurs revenant d'Espagne ou de Vichy, préoccupés par les difficultés insurmontables des transports; les détaillants soucieux coincés entre les grossistes et les consommateurs, et aussi « ces dames » dont l'opinion semble compter... Jamais je n'aurais cru que les oignons, les haricots et surtout les épinards puissent soulever tant de passion !..

La tâche des Offices fiduciaires peut se résumer ainsi :

1. Collaborer avec les autorités cantonales et municipales pour toutes les questions concernant l'approvisionnement du marché en fruits et légumes.
2. Encourager la collaboration entre les groupements intéressés de producteurs, d'importateurs et de consommateurs.
3. Présenter des rapports sur la situation du marché et faire connaître cette situation. Il importe en effet plus que jamais que le public soit bien informé, afin de lutter contre les faux bruits qui provoquent tout de suite l'accaparement sous diverses formes. C'est pour cette raison que les listes de prix affichées dans les marchés sont publiées régulièrement par certains quotidiens.
4. Collaborer à l'écoulement du surplus de la production. Engager le public à acheter les produits de la saison et du pays.
5. Fixer les prix en collaboration avec les autorités, et en tenant compte de la production de la région et de la saison. Les prix de base sont établis après entente avec les maraîchers, et malgré l'esprit de conciliation dont font preuve ces derniers, cela n'est pas toujours facile, surtout après les périodes de grand froid du début du printemps. Quant aux prix de détails, ils sont fixés sur la base des prix de production augmentés de la marge nécessaire pour rémunérer les intermédiaires, grossistes et détaillants, marge qui est elle-même réglée par les dispositions d'une ordonnance fédérale. Mais les prix ainsi fixés ne sont valables qu'après avoir été sanctionnés par le Contrôle fédéral des prix, qui parfois ne les accepte pas et demande qu'ils soient baissés de 5 centimes. Toujours, il est pris soin que la liste contienne quelques légumes bon marché et ainsi accessibles aux bourses modestes. L'application de ces décisions est contrôlée de très près par les Offices compétents (à Genève les agents municipaux du Service des Halles et marchés).

AVIS IMPORTANT

L'abonnement au « Mouvement » à moitié prix

Dès maintenant, et jusqu'au 15 juin prochain, il sera servi à tout nouvel abonné qui en effectuera le paiement un abonnement au « Mouvement » valable jusqu'au 31 mars 1943, et cela au prix réduit de 3 fr. au lieu de 6 fr.

Compte de chèques postaux N° 1. 943. Il est bien entendu que, SEULS, de nouveaux abonnés sont mis au bénéfice de ce prix de propagande.

produits du pays en variant leurs recettes pour les accommoder.

Cette collaboration à l'Office fiduciaire est extrêmement utile pour nous, femmes, en nous montrant une fois de plus la complexité des problèmes économiques, même de ceux qui touchent aux produits les plus simples. Elles nous montre aussi que, même lorsque des intérêts s'affrontent, il est possible de trouver une solution commune en vue du bien commun, car notre tâche de consommatrice n'est pas d'ordre seulement matériel, mais a un sens plus vaste et un but plus élevé.

M. Gr.

La mobilisation agricole des femmes anglaises

Une dépêche d'agence nous apprend que deux nouvelles classes d'âge de femmes celtobataires ont été mobilisées à la date du 1^{er} mai.

En effet, l'agriculture notamment réclame de nouvelles recrues. Bien que l'on compte actuellement 32.000 femmes qui prennent part à la « bataille des champs », il en faudrait encore une fois autant pour pouvoir donner satisfaction aux fermiers qui ont besoin d'aide. De plus en plus, les femmes s'adonnent sans fléchir à tous les travaux agricoles, et non contentes de s'occuper du troupeau et du jardin potager, elles ont entrepris avec plein succès des travaux plus pénibles, tels que l'abatage d'arbres, la conduite de tracteurs et



Cliché Mouvement Féministe

Mme S. GLÄTTLI-GRAF

dont on a célébré dernièrement à Zurich les vingt-cinq ans de présidence de la Section locale de la Société d'Utilité publique. Mme Glättli est également depuis bien des années présidente du Comité de direction de l'Office des professions féminines; elle a présidé le Comité de la « Saffa », et a fait longtemps partie du Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, mettant ainsi ses capacités et ses dons au service de la cause des femmes. Tous nos meilleurs vœux et messages vont à elle à l'occasion de la récente manifestation de Zurich en son honneur.

Vu la situation centrale de Bienne, qui facilite ce voyage de toutes parts en Suisse romande, le Mouvement adresse ici un pressant appel à ses lectrices pour qu'elles fassent l'effort de venir assister à tout ou partie de cette Assemblée, entrant ainsi en contact direct avec toutes celles qui travaillent à la fois pour l'amélioration du sort de la femme et pour une meilleure compréhension de ses responsabilités civiques.

Le prix de vente des fruits et légumes sur nos marchés

Plusieurs parmi les lectrices citadines du Mouvement consultent certainement, lorsqu'elles font leur marché, les listes de prix des légumes, et ont pu ainsi constater que les prix affichés correspondent aux petits cartons que les vendeurs placent minutieusement sur les carottes et les poireaux, sous peine de contrevention. Mais se sont-elles demandé comment ces prix étaient fixés? et se sont-elles rendu compte qu'une juste balance des prix exige une étude délicate parce qu'il faut y tenir compte à la fois des besoins du producteur et de ceux du consommateur, et cela dans une situation économique anormale?

Cette tâche est celle des « Offices fiduciaires pour les fruits et les légumes frais », (traduction

1 Résumé d'une causerie faite à l'Union des Femmes de Genève.

déplorable et à contre-sens! Réd.) du terme allemand *Traumstille*. Ces offices cantonaux ou régionaux dépendent de la « Légume-Union » à Zoug, chargée par le Département fédéral de l'Economie publique de surveiller le marché des légumes et d'en fixer les prix sur la base des principes établis par l'Office fédéral de contrôle des prix. Ils doivent être composés sur une base paritaire de représentants des producteurs, c'est-à-dire des maraîchers, des industriels (fabricants de conserves), des grossistes importateurs, des commerçants, des gros distributeurs, tels que les coopératives, des détaillants, de l'hôtellerie, et enfin et ceci nous intéresse tout spécialement, nous, femmes, des ménagères. Le Service cantonal de contrôle des marchés et des prix et l'Office cantonal de culture maraîchère y sont également représentés.

La présence des femmes dans ces Offices date de l'automne 1941, et résulte d'une circulaire de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation signée par M^{lle} Dora Schmidt demandant cette